RECU DE PAIEMENT DES FRAIS DE LOYER

Je reconnais avoir reçu une somme de 45000 (Quarante-cinq mille) francs CFA de la part de METOU’OU AFANA René Péguy Stéphane Prince pour le compte de son loyer ceci pour une durée de 03 (Trois) mois ayant pris effet le 17 Décembre 2018 et se terminera le 17 Mars 2019.

Sur ce je m’engage a respecté ces délais de ce reçu justificatif de paiement des droits de loyer.

Le Bailleur : Le Locataire :